

Evaluation Inter agence en temps réel de la réponse au séisme du 12/01 en Haïti (9 Avril - 1 Mai 2010)

Le 12 Janvier 2010, un séisme de magnitude 7,00 a touché Haïti. Vu la gravité du drame et l'importance de cette réponse, il a été décidé, dès le début des opérations, qu'une évaluation en temps réel devrait avoir lieu dans les premiers mois. Ce processus a été inclus dans l'Appel Flash lancé par OCHA. La présente mission d'évaluation en temps réel (ETR), qui fait parti de la première phase d'un processus plus large, a quatre objectifs principaux :

- Permettre un retour en temps réel pour les équipes en place afin d'aider à l'identification des difficultés, la recherche de solutions et le partage des expériences positives ;
- Identifier les bonnes pratiques, les points de blocages et les options pour les réduire afin de disposer d'informations utiles pour la réponse à d'éventuelles prochaines catastrophes de grande ampleur ailleurs dans le monde ;
- Permettre un premier retour d'information sur la qualité de la réponse et les points à améliorer pour le IASC et les bailleurs ;
- Enregistrer l'état de la réponse, des problèmes rencontrés et des solutions identifiées relativement tôt dans la chaîne des événements, afin d'assurer que cette connaissance puisse être disponible lors de processus évaluatifs à venir.

L'approche choisie pour cette ETR est d'être résolument participative et remontante. Il s'agit de partir de la réponse opérationnelle sur le terrain, telle qu'elle est vue notamment par les populations, et de remonter à partir de là sur la compréhension des points critiques, contraintes et goulots d'étranglement.

La mission couvrira les grandes zones directement touchées (Port au Prince, Léogâne, Gressier, Jacmel) et celles qui ont été indirectement affectées, notamment parce qu'elles ont dû accueillir d'importants déplacements de populations.

L'équipe d'évaluation rencontrera les autorités nationales et communales, les agences des Nations unies, les organisations non gouvernementales internationales et haïtiennes, les institutions du mouvement international de la Croix Rouge, la MINUSTAH, les forces armées déployées pour la réponse ainsi que les bailleurs de fonds.

Cette ETR se met en place sous les auspices d'un Comité de Pilotage (COFIL) comprenant OCHA, l'UNICEF et IRC, comme représentant des Consortia d'ONG.